

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 18 avril 2024

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 166 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Nicolas BAZZUCCHI - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Corinne BIRGIN - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Romain BRUMENT - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Jean-Pierre CESARO - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Gaby CHARROUX - Jean-David CIOT - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Alexandre DORIOU - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Marc FERAUD - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Lydia FRENTZEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Chantal GARCIA - Eric GARCIN - Gerard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Roger GUICHARD - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Philippe LEANDRI - Nathalie LEFEBVRE - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Hervé MENCHON - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - José MORALES - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Philippe PIGNON - Catherine PILA - Patrick PIN - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Didier REAULT - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Alain ROUSSET - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Michel RUIZ - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Françoise TERME - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Julie ARIAS représentée par Vincent GOYET - Gérard AZIBI représenté par Jessie LINTON - Moussa BENKACI représenté par Marc FERAUD - Nassera BENMARNIA représentée par Pauline ROSSELL - François BERNARDINI représenté par Eric CASADO - Julien BERTEI représenté par Romain BRUMENT - Linda BOUCHICHA représentée par Nathalie LEFEBVRE - Nadia BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Joël CANICAVE représentée par Olivia FORTIN - Martine CESARI représentée par Romain BUCHAUT - Philippe CHARRIN représenté par Daniel GAGNON - Pascal CHAUVIN représenté par Christian BURLE - Marie-Ange CONTE

représentée par Roger PELLENC - Frédéric CORNAIRE représenté par Philippe LEANDRI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES représentée par Claude FERCHAT - Christian DELAVET représenté par André BERTERO - Vincent DESVIGNES représenté par Eric GARCIN - Sylvaine DI CARO représentée par Jacques BOUDON - Olivier FREGEAC représenté par Arnaud MERCIER - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Frédéric GIBELOT représenté par Michel RUIZ - Jean-Pascal GOURNES représenté par Jean-Jacques COULOMB - Yannick GUERIN représenté par Didier KHELFA - Frédéric GUINIERI représenté par Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Prune HELFTER-NOAH représentée par Nathalie TESSIER - Sophie JOISSAINS représentée par Jean-Christophe GRUVEL - Vincent KORNPROBST représenté par Perrine PRIGENT - Vincent LANGUILLE représenté par Georges CRISTIANI - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Remi MARCENGO représenté par Bernard DEFLESSELLES - Eric MERY représenté par Jean-Marc SIGNES - Lourdes MOUNIEN représentée par Eric SEMERDJIAN - Christian NERVI représenté par Philippe GINOUX - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Jocelyne POMMIER représentée par Grégory PANAGOUDIS - Bernard RAMOND représenté par Hélène GENTE-CEAGLIO - Anne REYBAUD représentée par Franck SANTOS - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Georges ROSSO représenté par André MOLINO - Michel ROUX représenté par Amapola VENTRON - Michèle RUBIROLA représentée par Pierre HUGUET - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Kayané BIANCO - Aïcha SIF représentée par Laure ROVERA - Francis TAULAN représenté par Stéphanie FERNANDEZ - Anne VIAL représentée par Dona RICHARD - Yves WIGT représenté par Guy BARRET - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jean-Louis VINCENT.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sophie ARRIGHI - Mireille BALLETTI - Doudja BOUKRINE - Emmanuelle CHARAFE - Lyece CHOULAK - Robert DAGORNE - Bernard DESTROST - Agnès FRESCHEL - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Sébastien JIBRAYEL - Michel LAN - Stéphane LE RUDULIER - Anne MEILHAC - Yves MORAINÉ - Frank OHANESSIAN - Benoît PAYAN - Claude PICCIRILLO - Stéphane RAVIER - Denis ROSSI - Lionel ROYER-PERREAUT - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Etienne TABBAGH - Guy TEISSIER - Catherine VESTIEU.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Solange BIAGGI représentée à 14h45 par David GALTIER – Daniel GAGNON représenté à 15h00 par Roland GIBERTI – Eric CASADO représenté à 15h28 par Patrick GRIMALDI – Nicole JOULIA représentée à 15h40 par Claudie MORA – Françoise TERME représentée à 15h47 par Nicolas ISNARD.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Laurent BELSOLA à 15h11 – Anthony KREHMEIER à 15h23 – René RAIMONDI à 15h28 – Monique FARKAS à 15h45 – Sophie GRECH à 15h45 – Samia GHALI à 15h47 – Jean Marc SIGNES à 15h48 – Pierre LEMERY à 15h50 – Philippe GINOUX à 16h00 – Olivia FORTIN à 16h00 – Chantal GARCIA à 16h00 - Marie BATOUX à 16h00 – Gérard FRAU à 16h03 – Sophie GUERARD à 16h06 – René-Francis CARPENTIER à 16h09 – Marylène BONFILLON à 16h11.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **TCM-001-16066/24/CM**

### **■ Présentation bilan 2022-2023 du suivi des actions du Plan Climat Air Energie 82776**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Adopté le 16 décembre 2021, le Plan climat-air-énergie métropolitain (PCAEM) est, pour une durée de 6 ans, la feuille route métropolitaine de la transition énergétique et climatique.

Annuellement, le Plan climat fait l'objet d'un bilan pour connaître le niveau d'avancement des actions du programme et, plus globalement, l'avancement de la démarche métropolitaine en faveur du climat, de l'air et de l'énergie. Ce bilan, joint en annexe, concerne donc le suivi des 100 actions du programme et porte sur la période 2022-2023.

Le programme de travail du Plan climat-air-énergie métropolitain initié en 2021/2022 s'est poursuivi autour de trois notions :

- Expliquer, car, bien que de nombreuses études documentent les impacts actuels et futurs du changement climatique au niveau local, ces données sont encore peu connues des agents et du grand public. L'accent a ainsi été mis sur la création d'outils pédagogiques et de communication, selon le principe de la démonstration par la preuve.
- Mobiliser, car le Plan climat-air-énergie métropolitain fixe des objectifs pour l'ensemble du territoire, et chacun, individu comme organisation, joue un rôle essentiel dans leur atteinte. Une attention particulière a été portée à la mobilisation des agents métropolitains et des communes du territoire.
- Agir, car la Métropole se doit d'être exemplaire sur son territoire, alors que les conséquences du changement climatique se font ressentir plus intensément chaque année.

Cela s'est traduit notamment par la mise en œuvre des actions suivantes :

#### **Intégrer des critères climat-air-énergie dans le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) :**

Deux ans après son adoption, doublement du nombre de marchés passé par l'institution comportant des clauses ou des critères environnementaux.

En 2023, 75% des marchés notifiés de plus de 150 000 euros intègrent des considérations environnementales et 36,5% de considérations sociales (clause sociales, critères ou marché réservé).

Et pour les marchés de moins de 150 000 euros, 11,20% intègrent des considérations environnementales et 0.5% des considérations sociales.

#### **Élaborer et mettre en œuvre une stratégie métropolitaine de désimperméabilisation et de préservation des sols naturels :**

En 2023 une étude du potentiel de désimperméabilisation des sols sur l'ensemble du territoire a permis de fournir une cartographie des potentialités, tant au niveau du SCOT métropolitain qu'au niveau des 92 communes, qui pourront alors mettre en œuvre un programme d'actions opérationnel de désimperméabilisation.

En parallèle plusieurs projets d'aménagement de désimperméabilisation/déconnexion de voiries sont prévues ou réalisées dans les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat, Gémenos et Vitrolles.

**Poursuivre l'engagement de l'aéroport Marseille Provence dans la démarche Airport Carbone Accréditation :**

Depuis son entrée dans le dispositif « Airport Carbon Accreditation » en 2013, l'Aéroport Marseille Provence a poursuivi et développé ses actions de maîtrise et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il a atteint le « Niveau 4 » en 2022 preuve d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec les objectifs climatiques mondiaux.

**Accompagner les communes pour leurs travaux de rénovation énergétiques :**

Dans le cadre des Appels à projet ACTEE de la FNCCR :

- 400 diagnostics et études préalables aux travaux ont été réalisés dans les bâtiments communaux et métropolitains.
- Mise aux normes de chauffage.
- Modernisation de l'éclairage.
- Rénovation énergétique de groupes scolaires.

**Intégrer des critères climat air énergie dans les DSP Eau et Assainissement et les actions mises en œuvre dans l'ensemble des régions des territoires :**

Des résultats conséquents en matière d'économies d'énergie, de gaz à effet de serre et d'eau ont été réalisés.

A titre d'exemple pour le service de l'eau cela se traduit par une diminution de :

- 28,6% des consommations énergétiques par rapport à 2010.
- 13,9% d'émissions de GES par rapport à 2010.

Et 100 millions de m<sup>3</sup>/an d'économie en eau réalisée sur le Canal de Marseille en 25 ans.

En 2023, 85% des actions sont en cours de réalisation ou pérennes dont 39% terminées.

L'action climatique s'est traduite notamment par :

- 14 5441 jours de télétravail en 2022 et 97 306 jours en 2023 (jusqu'au 31 octobre 2023).
- 36 093 personnes sensibilisées à l'environnement et au développement durable entre 2021 et 2024 et 10 429 actions de sensibilisation réalisées en 2023.
- Une trame noire à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- Plusieurs opérations de renaturation des cours d'eau (Huveaune, Aygalade, Fauge Maïre...).
- Près de 200 km d'itinéraires cyclables (pistes, bandes, voies vertes...) dans la ville de Marseille et une offre de vélo 100% électrique.
- 12 366 exploitations en agriculture biologique (soit une augmentation de 11% par rapport à 2022).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° TCM-001-11142/21/CM du Conseil de la Métropole du 16 décembre 2021 portant adoption du Plan Climat Air Energie métropolitain.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que la Métropole Aix-Marseille-Provence, en tant que coordinatrice de la Transition énergétique et climatique, est compétente pour élaborer, animer, suivre et évaluer un Plan Climat Air Energie ;
- Que le plan d'actions du Plan Climat Air Energie métropolitain est officiellement mis en œuvre depuis le 16 décembre 2021.

**Délibère**

**Article unique :**

Est pris acte du deuxième bilan du suivi des actions du Plan Climat Air Energie ci-annexé.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
La Vice-Présidente,  
Protection de l'environnement,  
Lutte contre les pollutions,  
Transition écologique

Amapola VENTRON